CEGECAL

CERCLE DE GÉNÉALOGIE DU CALVADOS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

Les membres du Cercle de Généalogie du Calvados, à jour de leur cotisation 2021, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

vendredi 3 mars 2023 de 14 h 00 à 15 h 30
dans l'auditorium des Archives départementales du Calvados,
61 rue de Lion-sur-mer, 14000 Caen.

Vous voudrez bien vous présenter à partir de 13 h 30 pour l'émargement de la liste de présence.
Le stationnement des véhicules est libre dans l'enceinte des Archives départementales.

La réunion sera suivie à 15 h 30 d'une conférence de M. Jean-François de Markovitch, attaché de conservation, chargé de mission au Musée de Normandie : ***« Nouveaux regards sur la Reconstruction de Caen, 1944-1963 »***

Ordre du jour :

Accueil et intervention de Madame la Directrice des Archives du Calvados,

❒ **Rapports moral et d'activités** (soumis aux votes d'approbation).

❒ **Rapports financiers** de l'exercice 2022 et prévisionnels pour 2023 (soumis aux votes d'approbation).

❒ **Réponses aux éventuelles questions** :
- En priorité, à celles ayant été posées par écrit (courrier postal ou électronique) par les adhérents à jour de cotisation, **avant le 24 février 2023**.
- Les questions diverses posées oralement seront confirmées par un écrit rédigé par leurs auteurs et remis au président avant la fin de la séance, afin d'éviter toute ambiguïté lors de la rédaction du compte-rendu.

❒ **Élection des membres du conseil d'administration** :
- **Six administrateurs sont sortants : Mesdames Véronique ONFROY et Carol PITROU et Messieurs Alain BLOQUEL, Lionel BONNETOT, Jean-Claude DUCOS et Francis LEGER**.

Nos statuts prévoyant vingt-et-un membres au maximum, quinze administrateurs sont à élire pour trois ans.
Nota : seuls les membres à jour de leur cotisation pour l'exercice 2022 peuvent voter.
- **Les personnes désireuses de rejoindre le conseil d'administration du CEGECAL, ou souhaitant y être simplement associées, sont priées de le faire savoir avant la réunion, par courriel ou courrier postal, ou oralement pendant la séance.**

Les adhérents ne pouvant assister à l'assemblée générale voudront bien faire parvenir au CEGECAL, par courriel *(cegecal@gmail.com)* avant le 24 février 2023, le pouvoir ci-dessous, dûment complété au nom d'un membre de leur choix (ou laissé en blanc), daté et signé.

---✂-----✂-----✂-----✂---✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂---✂---✂---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du CERCLE de GÉNÉALOGIE du CALVADOS du 3 mars 2023
BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e), Prénom: .....Nom: .....
Adresse: .....
N° d'adhérent(e) : 14-....., à jour de ma cotisation 2022, ne peux assister à l'Assemblée générale ordinaire du Cercle de Généalogie du Calvados du 3 mars 2023 et donne pouvoir pour me représenter à :

Monsieur/Madame.....

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » .....